

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 6 octobre 2015, une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital de la société SPIE SA, réservée aux salariés du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société SPIE Maroc.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 4 214 559 actions au prix unitaire de 13,05 euros soit 141,89 dirhams. Au Maroc, la période de souscription s'étale du 7 au 12 octobre 2015 inclus.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document de base enregistré par l'AMF le 19 mai 2015 sous le numéro I.15-038 et son actualisation déposée le 29 mai 2015 auprès de l'AMF ;
- Les DIC1 du compartiment «SPIE ACTIONNARIAT 2015» ;
- L'agrément de l'AMF du FCPE «SPIE ACTIONNARIAT» et son compartiment «SPIE ACTIONNARIAT 2015» sous les références FCE20150059 et FCE20150060 et leur règlement ;
- Le règlement du PEGI de SPIE et ses avenants.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont disponibles au siège de la société SPIE Maroc SA.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM:

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/028/2015

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières